

Massy, le 14 janvier 2020

A l'attention des habitants du quartier Vilmorin-Graviers

Direction Agenda21  
Affaire suivie par : Catherine LAFEUILLE  
Ref : A21.2020.01.08 CL/FG/NS

**Objet : Zone 30 - Réunion publique**

Madame, Monsieur,

Une concertation est engagée dans votre quartier, relative à la mise en place d'une zone 30, préalablement au lancement de travaux courant 2020.

Dans ce cadre, je vous convie à une réunion publique, le

**Jeudi 23 janvier 2020 à 20h30,  
A l'école Louis Moreau, 2, square Louis Moreau.**

L'objectif est de tendre vers un meilleur partage de l'espace public : réduire la vitesse, apaiser la circulation, améliorer la sécurité et favoriser les modes de déplacements doux, notamment piétons et vélos, moins polluants.

Après une présentation générale, chacun pourra s'exprimer et faire part de ses suggestions dans les ateliers participatifs qui seront proposés.

Vous trouverez au dos le plan correspondant aux aménagements proposés pour votre quartier. Il comporte pour l'essentiel :

- des entrées de zones 30 (principale, secondaire et de proximité mentionnées I, II, III sur le plan)
- un renforcement de la signalisation (marquage au sol et panneaux),
- des ralentisseurs et des radars pédagogiques.

En espérant vous y retrouver nombreux, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

**Elisabeth PHILIPPOTEAU**

Maire adjoint  
Espace public, Développement Durable,  
Restauration Municipale et Relations  
Internationales

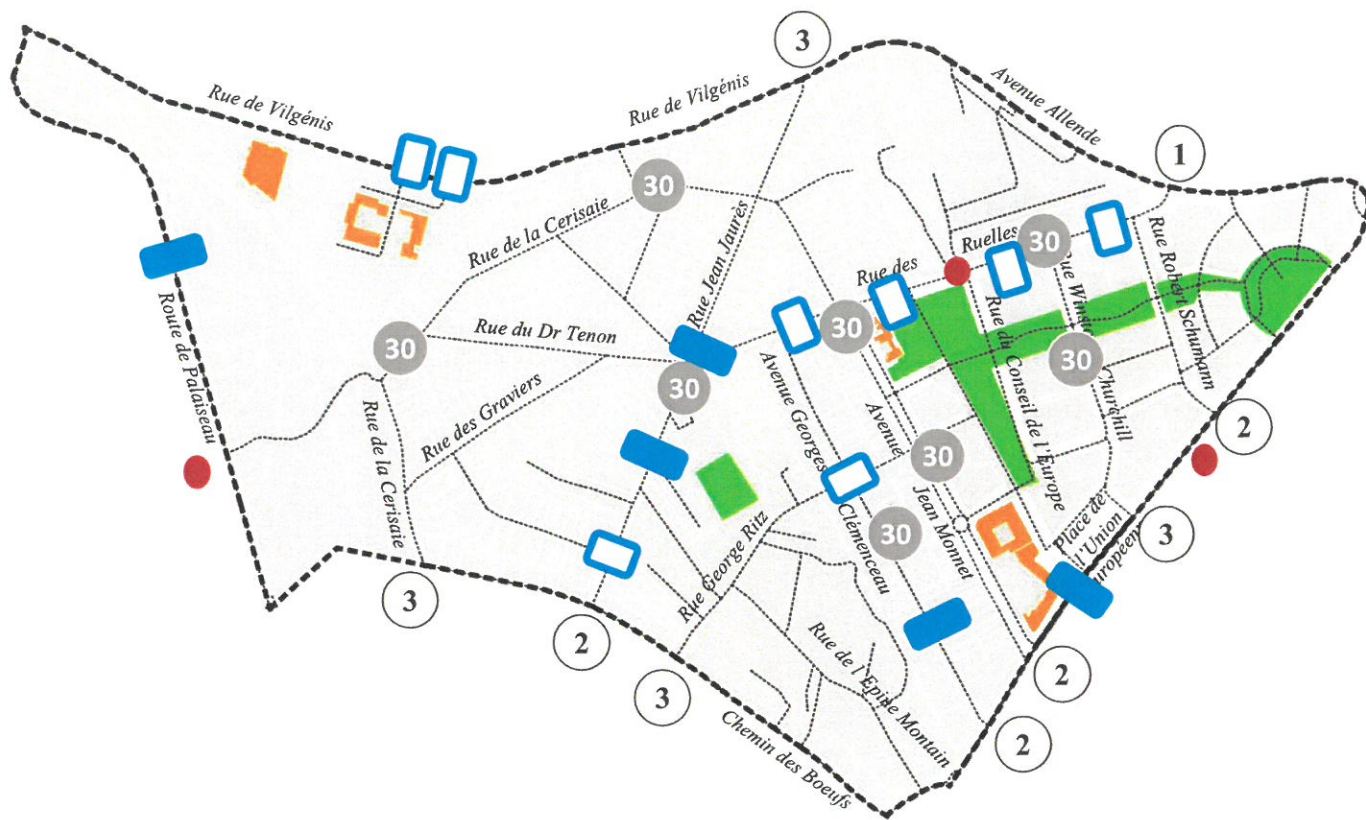


Mairie de Massy - 1 avenue du Général de Gaulle - BP20101 - 91305 Massy CEDEX  
Tel : 01 60 13 3000 - Fax : 01 69 30 88 22



www.ville-massy.fr





### LEGENDE

#### EXISTANT

----- Axe à 50 km/h



Ralentisseur

#### PRECONISATIONS



Ralentisseur



Radar pédagogique mobile

### PRECONISATIONS (SUITE)

#### Entrées de zone 30

- ① **Entrée principale (TYPE I)** : ralentisseur + totem zone 30 + marquage au sol
- ② **Entrée secondaire (TYPE II)** : totem zone 30 + marquage au sol
- ③ **Entrée de proximité (TYPE III)** : panneau réglementaire zone 30 + marquage au sol
- 30 Rappel (marquage 30 au sol)